



REGLEMENT

mars 2025

- Article 0 : La première édition est organisée en 1998.
- Article 1 : La Coupe des 3 stades est organisée conjointement par l'Union Gymnique du Val-de-Travers, la FSG Les Geneveys & Coffrane, la FSG Bevaix et la FSG Le Locle.
- Article 2 : La Coupe des 3 stades est une compétition d'athlétisme en 4 manches. Chaque manche est annoncée à swiss-athletics.
- Article 3 : Les 4 meetings sont organisés selon le RO en vigueur, les disciplines par catégorie sont décidées lors de la réunion de coordination qui précède la saison. Elles peuvent différer d'un meeting à l'autre pour permettre la pratique d'un plus grand nombre de disciplines en tenant aussi compte de la configuration du stade. En dehors du RO, les 4 meetings restent autonomes et libres dans leur organisation.
- Article 4 : Une somme de CHF 1.— par participant est prise sur la finance d'inscription à chaque manche et reversée à la Coupe. Le reste du financement doit être assuré par des partenaires extérieurs.
- Article 5 : Les catégories sont les suivantes : U8F, U8H, U10F, U10H, U12F, U12H, U14F, U14H, U16F, U16H, U18F, U18H, U20F, U20H, Femmes, Hommes **et les catégories « Master »**.
- Article 6 : Seuls les athlètes ayant pris part au moins à 2 des 3 manches ainsi qu'à la finale sont classés. Prendre part à une manche ou à la finale signifie avoir obtenu au moins 1 résultat dans 3 disciplines différentes de la manche ou de la finale. **Les athlètes qui ne font pas toutes les disciplines sont toutefois classés selon les points obtenus lors des disciplines effectuées. (contrairement au règlement des concours multiples selon l'IAAF).**
- Article 7 : Pour chaque manche, le barème swiss-athletics 2010 est utilisé. Un barème adapté est utilisé pour le cross du meeting du Locle, celui-ci ne se courtant pas sur le stade. Le barème des courses (600m) est également adapté pour les plus petits (U 8 et U 10).
- Article 8 : Le classement final, par catégorie, est établi selon les critères suivants :
- On additionne les 2 meilleurs rangs obtenus par l'athlète lors des 3 premières manches et le rang obtenu lors de la finale. (voir article 6)
 - Dans chaque catégorie, l'athlète ayant obtenu le plus petit total est déclaré vainqueur. Les athlètes classés 1er, 2ème et 3ème reçoivent un prix.
 - En cas d'égalité, la somme des points obtenus lors des 2 manches comptabilisées et de la finale est déterminante.
- Article 9 : Un classement par équipe est établi selon les critères suivants :
- On additionne les rangs finaux des 6 athlètes les mieux classés de chaque société.
 - L'équipe obtenant le moins de point est déclarée vainqueur.
 - En cas d'égalité, la somme des rangs (des 2 manches comptabilisées et de la finale) obtenue par ces 6 athlètes est déterminante.
 - En cas de nouvelle égalité, la somme des points (des 2 manches comptabilisées et de la finale) obtenue par ces 6 athlètes est déterminante.
 - Un challenge est remis à l'équipe vainqueur. Si une équipe remporte le challenge 3 ans de suite, il lui appartiendra.
- Article 10 : Le jury, composé d'un responsable de chaque club organisateur et de 2 juges-arbitres a les compétences de régler les éventuels litiges liés au présent règlement.

Pour la Coupe des 3 stades
les responsables des meetings



DISCIPLINES ORGANISEES

mars 2025

Meeting de la FSG TRAVERS

	sprint	lancer	saut en longueur	saut en hauteur	course
U8F / U8M	60m	balle 200g	effectif	non	600m
U10F / U10M	60m	balle 200g	effectif	non	600m
U12F / U12M	60m	poids 2,5kg	avec zone	non	600m
U14F / U14M	60m	poids 3kg	avec zone	oui	1000m
U16F / U16M	80m	javelot 400g / 600g	planche	oui	1000m
U18F / U18M	100m	javelot 500g / 700g	planche	oui	1000m
U20F / U20M	100m	javelot 600g / 800g	planche	oui	1000m
DAMES / HOMMES	100m	javelot 600g / 800g	planche	oui	1000m
concours « elle & lui »	<p>Les athlètes U18 et plus âgés peuvent s'inscrire à ce concours. Les 2 athlètes (une fille et un garçon) peuvent venir de 2 clubs différents. On additionne les 4 meilleurs résultats de la fille et les 4 meilleurs du garçon pour faire le classement. C'est un classement <u>supplémentaire</u>, la fille et le garçon sont classés individuellement dans leur catégorie respective. Ce classement « elle & lui » n'est pas pris en considération pour la Coupe des 3 stades.</p>				

Meeting de la FSG LES GENEVEYS & COFFRANE

	sprint	lancer	saut en longueur	saut en hauteur	course
U8F / U8M	60m	balle 200g	effectif	non	600m
U10F / U10M	60m	balle 200g	effectif	non	600m
U12F / U12M	60m	poids 2,5kg	avec zone	non	600m
U14F / U14M	60m	poids 3kg	avec zone	oui	1000m
U16F / U16M	80m	poids 3kg / 4kg	planche	oui	1000m
U18F / U18M	200m	poids 3kg / 5kg	planche	oui	1000m
U20F / U20M	200m	poids 4kg / 6kg	planche	oui	1000m
DAMES / HOMMES	200m	poids 4kg / 7,26kg	planche	oui	1000m

Meeting de la FSG BEVAIX

	sprint	lancer	saut en longueur	saut en hauteur	course
U8F / U8M	60m	balle 200g	effectif	non	600m
U10F / U10M	60m	balle 200g	effectif	non	600m
U12F / U12M	60m	poids 2,5kg	avec zone	non	600m
U14F / U14M	60m	disque 750g / 1kg	avec zone	oui	1000m
U16F / U16M	80m	disque 750g / 1kg	planche	oui	1000m
U18F / U18M	100m	disque 1kg / 1,5kg	planche	oui	1000m
U20F / U20M	100m	disque 1kg / 1,75kg	planche	oui	1000m
DAMES / HOMMES	100m	disque 1kg / 2kg	planche	oui	1000m

Meeting de la FSG LE LOCLE

	sprint	lancer	saut en longueur	saut en hauteur	cross
U8F / U8M	60m	balle 200g	effectif	non	env. 600m
U10F / U10M	60m	balle 200g	effectif	non	env. 600m
U12F / U12M	60m	poids 2,5kg	avec zone	non	env. 600m
U14F / U14M	60m	poids 3kg	avec zone	oui	env. 1000m
U16F / U16M	80m	poids 3kg / 4kg	planche	oui	env. 1000m
U18F / U18M	100m	poids 3kg / 5kg	planche	oui	env. 1000m
U20F / U20M	100m	poids 4kg / 6kg	planche	oui	env. 1000m
DAMES / HOMMES	100m	poids 4kg / 7,26kg	planche	oui	env. 1000m